

LE L'EXPRESSION CULTURELLE L'EX
L'EXPRESSION CULTURELLE L'EX
URELLE L'EXPRESSION CULTUR
PRESSION CULTURELLE L'EXPR
SION CULTURELLE L'EXPRES
LLE L'EXPRESSION CULTUREL
L'EXPRESSION CULTURELLE L
TURELLE L'EXPRESSION CULT
PRESSION CULTURELLE L'EX
SION CULTURELLE L'EXPRES
LLE L'EXPRESSION CULTUR
L'EXPRESSION CULTURELL
TURELLE L'EXPRESSION CU
PRESSION CULTURELLE L'F
SSION CULTURELLE L'EXP
ELLE L'EXPRESSION CULT
L'EXPRESSION CULTURE
TURELLE L'EXPRESSION
PRESSION CULTURELLE
SSION CULTURELLE L'EX
ELLE L'EXPRESSION CU
L'EXPRESSION CULTU
TURELLE L'EXPRESIO
PRESSION CULTUREL
SSION CULTURELLE L
ELLE L'EXPRESSION C
L'EXPRESSION CULT
IRELLE L'EXPRESIO
XPRESION CULTUR
SSION CULTURELL
RELLE L'EXPRESIO
E L'EXPRESSION CI
ELLE L'EXPRESIO

Rapport AGA 2009



Conseil de la
CULTURE ▶
de la Gaspésie

Table des matières



Avis de convocation	3
Projet d'ordre du jour.....	4
Procès-verbal du 31 mai 2008	6
Rapport du président	11
Rapport d'activité 2008-2009	14
L'équipe du CCG	23
Comités de concertation	24
Le conseil d'administration	25
Information sur le processus électoral	26
Proposition de démarche pour les ateliers	27
Grandes lignes du plan d'action	29

Avis de convocation



Le 24 avril 2009

Aux membres du Conseil de la culture
de la Gaspésie

Objet : Avis de convocation

Madame,
Monsieur,

Par la présente, tous les membres du Conseil de la culture de la Gaspésie sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Samedi 30 mai 2009, à partir de 9 h,
à la Maison de la culture de Sainte-Anne-des-Monts,
au 120, 7^e Rue Ouest.

Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour et le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2008.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure logistique, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre présence avant le 22 mai par téléphone, au 1.800. 820.0883 ou encore par courriel à l'adresse suivante : info@culturegaspesie.org. Notez qu'il y aura des frais de 14 \$ pour le repas du midi et qu'un reçu sera remis.

Parce qu'il faut être membre en règle pour avoir droit de vote à l'assemblée générale, nous invitons ceux et celles qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à le faire prochainement. Pour des informations supplémentaires, consultez le : www.culturegaspesie.org.

Enfin, nous vous rappelons que les organismes culturels membres du CCG peuvent déléguer jusqu'à trois personnes par voie de résolution de leur conseil d'administration.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer lors de cette assemblée, recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le président,

Pascal Alain

PA/éb

p. j. Ordre du jour du 30 mai 2009
Procès-verbal du 31 mai 2008

Projet d'ordre du jour



Assemblée générale annuelle
Conseil de la culture de la Gaspésie
Samedi 30 mai 2009

- 9 h Accueil
- 9 h 30 18^e assemblée générale annuelle
1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue;
 2. Nomination d'un président ou d'une présidente et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
 3. Vérification de la régularité de l'avis de convocation;
 4. Vérification du droit de présence et du quorum;
 5. Adoption de l'ordre du jour;
 6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2008;
 7. Rapport du président;
 8. Rapport d'activité;
 9. Rapport financier;
 10. Nomination d'un expert-comptable;
 11. Ratification des actes posés par les administrateurs et les administratrices pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009;
 12. Ouverture de la période de mise en candidature pour les postes d'administrateurs et d'administratrices siégeant aux postes 6, 7, 8 et 9.
- Ajournement.
- 11 h Levée de l'assemblée – PAUSE
- 11 h 15 Présentation du CCG
- § Plan de développement des arts et des lettres de la Gaspésie;
- § Réalisations en tourisme culturel.
- 12 h Dîner
- 13 h Ateliers-conférences et rencontre(s) individuelle(s)
- 15 h PAUSE
- 15 h 15 Retour en assemblée générale
13. Mise en candidature pour les postes d'administrateurs et d'administratrices en élection :
 - § Fermeture de mise en candidature;

§ Dépouillement du scrutin;
§ Élection des administrateurs et des administratrices;
§ Nomination du nouveau conseil d'administration.

14. Affaires nouvelles et recommandations de l'assemblée.

16 h 30 Levée de l'assemblée

Procès-verbal du 30 mai 2008



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle du CONSEIL DE LA CULTURE DE LA GASPÉSIE, tenue le 31 mai 2008 à compter de 9 h 30, à l'École de Cirque de Gaspé, sous la présidence de monsieur Pascal Alain et à laquelle les membres présents formaient quorum.

Étaient présents à l'assemblée générale annuelle :

Liste des membres en règle :

Annie Dugas	Commission scolaire des Chic-Chocs	Marie Gaudet	
Claude Côté		Marie-Josée Tommi	
Francine Guimont		Martin Roussy	La Petite Église
Francis Pelletier		Michel Duclos	Télévision
Gilles Côté			communautaire Grande-Rivière
Guylaine Langlois	Centre d'artistes Vaste et Vague	Nadia Guérette	Brise-Bise
Jacques Bodart		Nicole Bolduc	
Johanne Murray	Manoir Le Boutillier	Noëlla Gagné	
Julie Pineault	CLD Côte-de-Gaspé	Pascal Alain	Ville de Carleton-sur-Mer
Line Arsenault		Pierre Langlois	CIDTG
Louise Cyr	Musée acadien du Québec à Bonaventure	Renée Mao Clavet	
Luc Chaput	Centre communautaire Douglas	J-Sébastien Barriault	MRC de la Haute-Gaspésie
Lydia Martin	Musée de la Gaspésie	Sébastien Lévesque	Musée de la Gaspésie
		Sonia Dunn	CRSBP

Liste des auditeurs libres :

Annie Chénier	Janie Poirier
Élise Bujold	Johanne Poulin
Serge Arsenault	Hélène Fournier
Joël Gauthier	

Personnes invitées :

Gino LeBrasseur	Firme comptable Gino LeBrasseur inc.
Serge Demers	Conseil des métiers d'art du Québec
Françoise Perreault	Fondation communautaire Gaspésie-Les Iles
Jacques Pichat	MCCCCF

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Pascal Alain, président du Conseil de la culture de la Gaspésie, souhaite la bienvenue aux participants et participantes et déclare la réunion ouverte à 9 h 35.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE ET D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Monsieur Francis Pelletier propose monsieur Pascal Alain pour présider l'assemblée générale annuelle et propose de nommer madame Élise Bujold à titre de secrétaire d'assemblée.

AG-001-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Francis Pelletier, appuyée par monsieur Gilles Côté, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Monsieur Pascal Alain soit nommé président d'assemblée et que madame Élise Bujold agisse à titre de secrétaire.

3. VÉRIFICATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Après lecture de l'avis de convocation daté du 28 avril 2008, le président ainsi que les participants constatent la régularité de l'avis de convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE ET DU QUORUM

Après vérification de l'article 10 des règlements, le président constate que le quorum est atteint.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite les membres à modifier, s'il y a lieu, l'ordre du jour.

AG-002-08 Sur motion dûment déposée par madame Louise Cyr, appuyée par madame Guylaine Langlois, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Le projet d'ordre du jour soit adopté tel qu'il apparaît.

ORDRE DU JOUR

9 h 17^e assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue;
2. Nomination d'un ou d'une présidente d'assemblée et d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
3. Vérification de la régularité de l'avis de convocation;
4. Vérification du droit de présence et du quorum;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 mai 2007;
7. Rapport du président;
8. Rapport d'activité;
9. Rapport financier;
10. Nomination d'un expert-comptable;
11. Ratification des actes posés par les administrateurs et administratrices pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008;
12. Période de mise en candidature pour les postes d'administrateurs et d'administratrices siégeant aux postes 1, 2, 3, 4 et 5 :
§ Mise en candidature;
13. Affaires nouvelles et recommandations de l'assemblée;
14. Levée de l'assemblée.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 MAI 2007

AG-003-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Francis Pelletier, appuyée par monsieur Michel Duclos, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 mai 2007 soit adopté tel que présenté par le président.

7. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur Pascal Alain, président du conseil d'administration, fait lecture de son rapport tel que présenté dans le document de l'assemblée générale annuelle remis à chacun des membres présents.

8. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Madame Annie Chénier, directrice générale du Conseil de la culture de la Gaspésie, soumet son rapport d'activité pour l'année 2007-2008. Elle fait un survol rapide des actions entreprises ou réalisées dans l'année en fonction des mandats du CCG.

9. RAPPORT FINANCIER

Monsieur Gino LeBrasseur, de la firme comptable Gino LeBrasseur inc., souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle. Il nous présente les états financiers pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 et nous annonce un bénéfice de 27 108 \$, en expliquant et en justifiant les dépenses et les revenus.

AG-004-08 Sur motion dûment déposée par madame Guylaine Langlois, appuyée par madame Line Arsenault, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Les états financiers 2007-2008, préparés par la firme comptable Gino LeBrasseur inc., comptable agréé, soient adoptés tels que présentés.

10. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE

Monsieur Pascal Alain, président du conseil d'administration, explique que la firme comptable, Gino LeBrasseur inc., a été approchée pour produire les états financiers du Conseil de la culture pour l'année 2008-2009.

AG-005-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Francis Pelletier, appuyée par madame Francine Guimont, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : La firme comptable Gino LeBrasseur, comptable agréé, soit mandatée pour produire les états financiers du Conseil de la culture de la Gaspésie pour l'année 2008-2009.

AG-006-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Gilles Côté, appuyée madame Louise Cyr, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Le conseil d'administration du CCG reçoive le mandat d'effectuer un appel d'offres auprès de différentes firmes comptables permettant un achat groupé avec les membres et une approche d'accompagnement pour les trois prochaines années.

11. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008

Considérant que les différents rapports faisant état de la gestion du Conseil de la culture de la Gaspésie pour l'exercice 2007-2008 sont déposés devant l'assemblée, les membres sont invités à ratifier les actes des administrateurs.

AG-007-08 Sur motion dûment déposée par madame Francine Guimont, appuyée par madame Marie Gaudet, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Les actes des administrateurs du Conseil de la culture de la Gaspésie soient ratifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

12. PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURE POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEURS ET D'ADMINISTRATRICES SIÉGEANT AUX POSTES 1, 2, 3, 4 ET 5

Monsieur Francis Pelletier, explique la procédure de mise en candidature et rappelle que les règlements généraux stipulent qu'il ne peut y avoir plus de trois administrateurs provenant de la même MRC. Il souligne également que le conseil d'administration doit tendre à une représentation de tous les secteurs d'activités culturelles.

AG-008-08 Sur motion dûment déposée par madame Louise Cyr, appuyée par madame Nadia Guérette, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : La période de mise en candidature soit ouverte à 11 h 20.

Les postes 1, 2, 3, 4 et 5 sont en élection. Ce sont ceux de madame Louiselle La Brie, messieurs Pascal Alain, Jean-Raymond Châles, Francis Pelletier et Frédéric Vincent.

AG-009-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Francis Pelletier, appuyée par monsieur Michel Duclos, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : La période de mise en candidature soit fermée à 15 h 15.

Il y a cinq personnes qui sont dûment proposées. Il s'agit de :

§ Monsieur Pascal Alain de la MRC d'Avignon, proposé par monsieur Gilles Côté et appuyé par monsieur Michel Duclos;

§ Monsieur Frédéric Vincent de la MRC de Bonaventure, proposé par monsieur Pascal Alain et appuyé par monsieur Francis Pelletier;

§ Madame Line Arsenault de la MRC de Bonaventure, proposée par monsieur Jacques Bodart et appuyée par madame Marie Gaudet;

§ Monsieur Jacques Bodart de la MRC d'Avignon, proposé par madame Lydia Martin et appuyé par madame Marie-Josée Tommi;

§ Monsieur Francis Pelletier de la MRC de la Haute-Gaspésie, proposé par monsieur Pascal Alain et appuyé par monsieur Michel Duclos.

AG-010-08 Sur motion dûment déposée par madame Guylaine Langlois, appuyée par madame Francine Guimont, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Les personnes désignées précédemment soient nommées à titre d'administrateurs et d'administratrices du Conseil de la culture de la Gaspésie.

13. AFFAIRES NOUVELLES ET RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE

Dénoncer les coupures de Placement carrière

Madame Guylaine Langlois propose que le Conseil de la culture transmette une lettre type aux organismes afin de dénoncer les coupures de Placement carrière.

AG-011-08 Sur motion dûment déposée par madame Guylaine Langlois, appuyée par monsieur Gilles Côté, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Le conseil de la culture transmette une lettre à l'intention des membres du CCG pour dénoncer les coupures dans le programme Placement carrière.

Motion de félicitations

AG-012-08 Sur motion dûment déposée par madame Guylaine Langlois, appuyée par madame Virginie Dugas, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : L'assemblée félicite l'équipe du Conseil de la culture pour le beau travail effectué durant l'année.

Contribution de l'Abbé Provost

AG-013-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Pascal Alain, appuyée par monsieur Sébastien Lévesque, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : Monsieur Pascal Alain souligne publiquement la contribution de l'Abbé Provost, décédé le 28 mai 2008.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Pascal Alain termine en remerciant les personnes présentes pour leur participation à cette assemblée.

AG-014-08 Sur motion dûment déposée par monsieur Francis Pelletier, appuyée par monsieur Michel Duclos, puis approuvée à l'unanimité, la résolution suivante est adoptée :

QUE : L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 15 h 40.

Pascal Alain, président

Francis Pelletier, secrétaire-trésorier



Les années passent, mais ne se ressemblent guère au Conseil de la culture de la Gaspésie (CCG), qui clôture sa 17^e année d'existence comme organisme régional, voué à la défense des intérêts du milieu culturel gaspésien.

Bien sûr, cette année encore, notre équipe de travail ainsi que les membres du conseil d'administration n'ont pas ralenti leur engagement et leur implication, afin que le secteur culturel maintienne une place de choix dans les priorités de développement régional. Je peux vous confirmer que ces efforts, cumulés d'une année à l'autre, ont porté fruits. Comme la stabilité s'est installée dans la réalisation des mandats directement associés à la raison d'être du CCG - que sont le tourisme culturel et la formation continue - cela nous a permis de nous investir dans d'autres dossiers tout aussi pertinents.

Cette stabilité, nous la devons à la concertation qui prévaut entre le Conseil de la culture de la Gaspésie et ses membres ainsi qu'à la confiance exprimée par les différents décideurs et partenaires régionaux. Sans eux, nous pourrions répondre à notre mission et à ses objectifs.

Cette constatation n'est d'ailleurs pas étrangère à la reconduction récente de deux programmes cruciaux pour le développement culturel de notre région, soit le Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et le Fonds de soutien au développement culturel. Le Conseil de la culture de la Gaspésie a agi comme organisme-conseil dans ces dossiers, en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.



Prises de position du CCG

Au cours de la dernière année, le Conseil de la culture de la Gaspésie a pris position dans différents dossiers où les intérêts du milieu culturel ont toujours été en jeu. Voici les principaux :

Emplois d'été Canada

Inutile de vous rappeler à quel point la Gaspésie a besoin de retenir ses jeunes afin d'assurer une relève au sein de nos organisations, maintenir l'occupation et le développement de notre territoire et enfin, pour faire mentir les statistiques qui prévoient une baisse démographique importante d'ici les quinze prochaines années.

En mai 2008, le CCG a dénoncé l'état de situation qui prévaut dans le programme Emplois d'été Canada. Les coupes successives des dernières années ont suscité une insatisfaction plus que palpable auprès des organismes culturels rattachés à l'industrie touristique. En quelques années, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a vu fondre le budget de ce programme qui est passé de 1,3 million à 550 000 \$. Ces coupes sont venues fragiliser bien des organisations culturelles qui peuvent difficilement planifier à long terme, ce qui menace bien souvent l'équilibre budgétaire et la qualité des services offerts aux utilisateurs.

Un autre constat s'impose : le sous-financement de ce programme se traduit par le fait que l'été venu, de plus en plus d'étudiants gaspésiens préfèrent rester en ville, plutôt que de revenir dans leur région, sans savoir s'il y aura du travail pour eux. Le gouvernement fédéral contribuant ainsi au déficit démographique de notre région.

Élections fédérales et provinciales

En septembre 2008, le CCG a également réagi concernant les coupes du gouvernement fédéral en matière de culture. Au moment de publier notre communiqué de presse, il était difficile d'évaluer les dommages collatéraux des coupes annoncées par Ottawa auprès des organismes culturels de la région. L'avenir nous dira de quelle façon les organismes culturels régionaux subiront les contrecoups de ces coupes. Cependant, le CCG ne pouvait pas passer sous silence le geste et l'attitude du gouvernement conservateur.

Le Conseil de la culture a donc demandé des engagements fermes, à savoir : le rétablissement des sommes coupées dans les différents programmes, la croissance et la récurrence des budgets alloués au Conseil des arts du Canada ainsi qu'à Patrimoine canadien et l'augmentation des budgets alloués à la relève artistique. Jusqu'à ce jour, nos démarches, ainsi que celles effectuées par de nombreux organismes et institutions culturels à l'échelle provinciale, n'ont eu aucun impact sur les décisions du gouvernement Harper.

Dans le même ordre d'idées, en décembre 2008, le CCG est intervenu dans le contexte des élections provinciales. Inquiet du manque de considération du secteur culturel dans les enjeux et dans les différents débats tant à l'échelle régionale que provinciale, le CCG a cru bon de revendiquer des engagements fermes, soit :

- § La bonification des budgets de fonctionnement des institutions muséales reconnues, l'accessibilité au processus de reconnaissance des institutions muséales et le financement de nouvelles institutions;
- § La bonification du soutien à la création et à la diffusion par une augmentation des budgets du CALQ;
- § L'adoption d'une nouvelle loi sur le patrimoine qui tient compte des propositions du CCG lors des audiences tenues au printemps 2008, particulièrement sur la préservation du patrimoine paysager et bâti ainsi que la mise en place de mesures de soutien temporaires pour aider le milieu culturel à passer au travers de la crise économique appréhendée.

Coupes fédérales à la Société Radio-Canada

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement fédéral s'en est ensuite pris au service public d'information qu'est la Société Radio-Canada. Une fois de plus, le CCG a dû dénoncer les coupes dans ce secteur. Cette bataille n'est pas nouvelle. Depuis 1990, des cycles de compressions budgétaires sont venus diminuer les ressources et les services de Radio-Canada en Gaspésie. Plusieurs mobilisations et interventions ont été effectuées au fil des ans pour dénoncer la perte de services offerts par de notre diffuseur public. Ces revendications et dénonciations sont toujours restées sans réponses. Rien n'y fait, la situation ne cesse de se dégrader année après année, ce qui n'est pas sans nous préoccuper.

Pourtant, le mandat de la Société Radio-Canada est très clair : « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national que régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions », ce qui est loin

d'être le cas en ce moment. Aucun journaliste radio n'est affecté dans la Baie-des-Chaleurs ni dans la Haute-Gaspésie. Autre exemple : l'émission gaspésienne *Mer et monde* sera retirée des ondes au profit d'une émission « pan-régionale » qui tendra à uniformiser les régions du Québec. La situation est alarmante. À quoi peut-on s'attendre pour l'avenir, à la fermeture de la station régionale?

Siège social de l'ATR

Le CCG constitue un organisme incontournable sur le plan régional et il a toujours assumé un rôle de *leader* dans les prises de position régionale. C'est à ce titre qu'il est intervenu dans le dossier du déménagement du siège social de l'Association touristique régionale de la Gaspésie. Après avoir discuté de ce dossier à plusieurs reprises, le conseil d'administration du CCG a pris la décision de solliciter l'ATRG afin qu'elle consulte ses membres sur l'emplacement de son futur siège social, ce qui s'est concrétisé le 13 février 2009 dans le cadre d'une assemblée générale spéciale. Nous tenons à souligner que cette décision politique de notre conseil d'administration n'a pas affecté la mise en œuvre de notre plan d'action en matière de tourisme culturel, dans lequel l'ATRG demeure un acteur et un partenaire indispensable.



En conclusion

En guise de conclusion, l'année qui s'amorce promet d'être intense. D'une part, le Plan de développement des arts et des lettres verra le jour d'ici peu. Ce plan est issu d'une tournée régionale où l'équipe du CCG a rencontré plus de 80 créateurs et intervenants qui ont émis des commentaires afin de positionner plus adéquatement le domaine des arts et des lettres dans le développement de la Gaspésie. Nous sommes d'avis que ce document influencera le nouveau plan d'action que se donnera le CCG en 2010 et nous espérons qu'il trouvera écho lors des élections municipales du 1^{er} novembre prochain.

D'autre part, en plus du renouvellement de son plan d'action, le CCG aura comme priorité la négociation d'une nouvelle entente triennale avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Nous veillerons à y intégrer et à y faire reconnaître un dossier qui nous tient particulièrement à cœur : la formation continue.

Enfin, nous devons tôt ou tard reprendre notre bâton du pèlerin, en vue de renouveler notre plan d'action en matière de tourisme culturel et, par le fait même, de négocier une nouvelle entente avec nos partenaires que sont Tourisme Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier : l'équipe du CCG pour votre dévouement exemplaire et votre dynamisme constant; les membres du conseil d'administration pour votre engagement et votre implication sans réserve; les membres pour votre confiance et votre fidélité.

Pascal Alain
Président



Rapport d'activité du Conseil de la culture de la Gaspésie pour l'année 2008-2009, présentant les réalisations de la deuxième année du plan d'action 2007-2010.

LE MEMBERSHIP DE VOTRE ORGANISATION

Tableau de répartition des membres par secteur

	Arts visuels	Métiers d'art	Arts de la scène	Patrimoine	Littérature	Multisectoriel	Aucun	
Individu	50	41	7	0	15	1	8	122
Organisme	10	5	18	23	5	13	13	87
	60	46	25	23	20	14	21	209

Tableau de répartition des membres par MRC

	Nombre de membres
Avignon	47
Bonaventure	52
Rocher-Percé	39
Côte-de-Gaspé	29
Haute-Gaspésie	25
Autres	17
	209

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a tenu sept rencontres d'une journée complète. Les administrateurs se sont impliqués prioritairement dans les dossiers de développement, dans la représentation et dans les comités internes :

- § 7 avril 2008, à Carleton-sur-Mer;
- § 30 mai 2008, à Gaspé;
- § 31 mai 2008, à Gaspé (1^{re} rencontre du conseil d'administration 2008-2009);
- § 15 septembre 2008, à Bonaventure;
- § 18 décembre 2008, à New Richmond (rencontre annuelle avec le personnel);
- § 9 février 2009, à New Richmond;
- § 6 avril 2009, à Grande-Rivière.

Il y a eu cinq rencontres téléphoniques du conseil exécutif :

- § 18 avril 2008;
- § 4 octobre 2008;
- § 28 octobre 2008;
- § 4 février 2009;
- § 20 avril 2009.

LA CONCERTATION

*Consolider et susciter des rencontres de réflexions
et d'échanges sur le développement culturel.*

Organisation d'une rencontre du comité de suivi du Circuit des arts visuels et des métiers d'art le 26 mars 2009.

Organisation de deux rencontres du comité de formation continue le 23 octobre 2008 et le 17 février 2009.

Organisation d'une rencontre d'un comité consultatif sur le développement des arts et des lettres en Gaspésie le 10 mars 2009.

Participation et coordination, à titre de promoteur, de l'ensemble des dix rencontres du Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie.

Participation à diverses rencontres, en collaboration avec le MCCCCF, avec les agents Villes et Villages d'art et de patrimoine :

- § Une rencontre organisée par le MCCCCF le 26 novembre 2008;
- § Colloque VVAP, les 30 et 31 octobre 2008;
- § Quatre rencontres VVAP dans le cadre de l'élaboration de leur politique culturelle en collaboration avec le MCCCCF.

Organisation de trois ateliers et séances d'information dans le cadre de l'AGA 2008 :

- § La culture à l'école (MCCCCF);
- § S'adapter aux changements dans les métiers d'art (CMAQ);
- § La création de fonds, une stratégie gagnante pour consolider les organisations culturelles (Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles).

Coordination de la Tournée régionale du CCG et tenue de quatre rencontres impliquant plus de 80 créateurs et intervenants du secteur de la création artistique :

- § 28 octobre 2008, à Sainte-Anne-des-Monts;
- § 30 octobre 2008, à New Richmond;
- § 3 novembre 2008, à Gaspé;
- § 4 novembre 2008, à Grande-Rivière.

Cette tournée avait pour but de consulter les membres sur le développement des arts et des lettres en Gaspésie.

LA REPRÉSENTATION

*Représenter les organisations culturelles et les créateurs
auprès des instances socio-économiques ainsi que des associations nationales.*

Actions de positionnement de la culture

Participation à une rencontre d'échanges et ateliers avec quatre agents VVAP du territoire, dans le cadre de la réalisation de leur politique culturelle.

Processus de réflexion sur les engagements municipaux en matière de création artistique (référence : Comité consultatif sur le plan de développement des arts et des lettres de la Gaspésie).

Participation à cinq rencontres portant sur la reconduction du Fonds des arts et des lettres GIM (nouveau : le CCG sera signataire de l'entente).

Participation à une rencontre bilan avec les partenaires pour la reconduction du Fonds de développement culturel.

Diverses revendications dans le dossier des coupes de Radio-Canada : communiqué, lettre au gouvernement canadien, demande à la CRÉ (création d'un comité de veille permanent, etc.).

Participation à un Colloque sur la médiation culturelle (Culture pour tous) les 4 et 5 décembre 2008.

Coordination et rédaction d'un portrait des entreprises culturelles à l'intention de la SODEC (travail avec la firme Antilope Communication).

Représentation régionale

Participation à plusieurs rencontres d'échanges avec le MCCCCF sur le développement de projets régionaux (formation continue, tourisme culturel, etc.).

Participation à des rencontres afin de positionner le tourisme culturel auprès de l'industrie touristique :

- § ATR : AGA en mai, Colloque de l'industrie touristique les 2 et 3 octobre 2008, AGA spéciale le 13 février 2009, rencontre marketing, etc. ;

- § Poursuite des rencontres avec le CIDTG;

- § Participation au forum de Québec-Maritime les 4 et 5 novembre 2008.

Sollicitation d'une rencontre avec les dirigeants de l'Unité régionale loisir et sport GIM afin de transmettre la volonté du milieu culturel à effectuer un arrimage régional;

Participation à deux rencontres de la Table de concertation Avignon-Bonaventure, dont la présentation de divers dossiers culturels aux agents de développement économique.

Représentation nationale

Participation aux rencontres du Réseau des CRC du Québec (démarche d'incorporation de la Table des CRC et planification stratégique).

Coordination de la rencontre des agents des CRC du Québec qui a eu lieu le 19 février 2009.

Participation aux rencontres du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC).

Participation à trois rencontres du comité des régions du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ).

Participation à diverses rencontres avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) concernant :

- § L'entente de coopération;

- § Rencontre de la refonte des programmes du CALQ;

- § Rencontre nationale en juin 2008.

Membre du Mouvement des arts et des lettres (MAL).

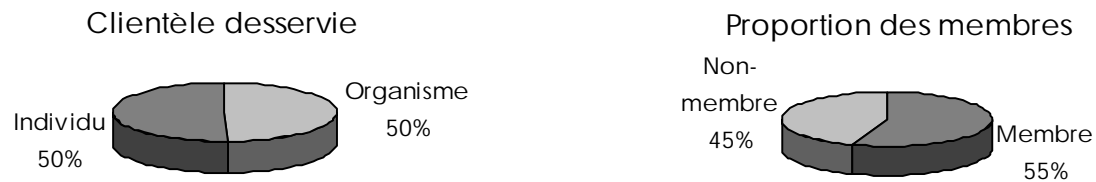
LE RÔLE CONSEIL

*Assurer un accompagnement aux créateurs
et aux organisations culturelles dans leurs projets.*

Assurer un soutien professionnel aux artistes, notamment dans le cadre de l'entente de coopération du CALQ et agir comme aide-conseil dans leurs projets artistiques :

107 interventions réparties comme suit :

Secteur	Nombre
Programme relève	0
CALQ	7
CAC	0
Fonds régionaux	3
Fond des arts et des lettres	15
Avis et conseils légaux (droits d'auteurs, etc.)	8
Formation : demande d'infos	6
Développement d'entreprise et organisation	11
Édition de livre	3
Lettre d'appui	5
Communications (listes, promo, etc.)	6
Recherche de financement	12
Recherche documentaire	9
Réseautage et partenariat	11
Soutien Zone	9
Support et <i>counselling</i>	7
Dossier d'artiste et démarche	4
Autres	9
Développement national et international	0



Participation à une rencontre avec les organisations artistiques dans le cadre de l'entente de consolidation du CRÉ-CALQ : le 5 février 2009.

Participation à une rencontre organisée par Vaste et Vague concernant le dictionnaire des compétences en arts visuels – le 19 septembre 2008.

Participation à des activités ou événements jeunesse afin de soutenir le développement des créateurs émergents :

- § École internationale de Percé le 13 juin 2008;
- § Département d'arts, lettres et médias, le 24 novembre 2008;
- § Place aux jeunes, à Gaspé le 29 mars 2009.

Participation à deux rencontres du comité Culture à l'école le 20 octobre 2008 et le 12 février 2009.

Participation active dans le cadre de l'entente de coopération du CALQ :

- § Poursuite de l'entente de coopération du CALQ, permettant au Conseil d'assurer le rôle de mandataire régional;
- § Coordination du Prix à la création artistique en région.

L'INFORMATION ET LA PROMOTION

Voir à la mise en œuvre du plan de communication.

Mise en œuvre du plan de communication :

- § Mise en œuvre du plan de communication en fonction du financement actuel (application de la nouvelle signature – une publicité par mois dans le journal Graffici);
- § Réalisation d'outils corporatifs (signature PowerPoint, documents administratifs, etc.);
- § Réalisation d'un visuel pour la campagne de membership qui a été remis aux membres (2 nouveaux outils).

Coordination et suivis liés à la mise à jour de la *Zone culturelle* :

- § Fréquentation en moyenne de 12 045 visites par mois représentant 144 542 visiteurs dans l'année;
- § Poursuite d'ententes de partenariat avec certains médias régionaux : CHAU-TVA, Radio-Gaspésie, CIEU-FM.

Réalisation d'une offensive sur la visibilité des produits gaspésiens :

- § En raison du manque de financement (environ 5 000 \$ en 2007-2008), nous avons développé une entente de partenariat avec le journal Graffici, qui nous a proposé un encart thématique au cours de la période des Fêtes. Le CCG a assumé les frais de promotion et a offert un rabais aux participants associés à la démarche;

- § Participation à une initiative de la CRÉ, pour le positionnement des artisans au Salon de Tiffauges, en Vendée;
- § Travail supplémentaire auprès des membres, pour la réalisation de leur fiche individuelle.

Coordination du Prix à la création artistique en région (CALQ) :

- § Coordination du Prix à la création artistique en région qui sera remis en juin 2009. Choix du jury prévu en mai 2009;
- § La possibilité de mettre sur pied un événement reconnaissance a été évaluée à l'automne 2008 et a été le sujet principal de l'atelier de la rencontre annuelle « employés-administrateurs » de décembre 2008. Les résultats sont très concluants. À ce propos, le C. A. travaille à la création d'un poste pour la fin 2009. La réalisation d'un événement reconnaissance sera donc à prévoir au plan d'action 2010-2013.

Réalisation de onze bulletins de liaison destinés aux membres et de nombreux courriels à des groupes de distribution (ex. : programmes du CALQ, information de la SODEC, du CMAQ, offres de visibilité ou d'opportunité, formation, etc.).

DÉVELOPPER

Tourisme culturel

Dès le début de l'année 2007, le CCG a procédé à l'embauche d'une nouvelle ressource (Villes et Villages d'art et de patrimoine) responsable de la mise en œuvre du plan de développement 2007-2010. Il s'agit de monsieur Joël Gauthier.

En juillet 2007, le gouvernement du Québec a annoncé le financement triennal pour la réalisation du plan d'action.

Voici les réalisations de l'année :

Circuit des arts

- § Recherche de financement et de solutions pour la réalisation des objectifs initiaux, à la suite du refus de notre demande dans le cadre du Fonds de développement culturel GIM;
- § Réalisation de la campagne de promotion 2008;
- § Mise en œuvre du plan de communication;
- § Organisation d'une rencontre du comité de suivi;
- § Coordination et mise en œuvre du projet de portes ouvertes associé à une campagne spécifique de promotion prévue en juin 2009 (ex. : oriflamme);
- § Dans le cadre d'une formation sur la forfaitisation à l'attention des participants du Circuit, nous avons organisé des rencontres d'échanges sous forme de panel, avec des représentants des organisations suivantes : Office de tourisme du Rocher-Percé, ACCORD, Escalpe Gaspésie.

Stratégies Viens Voir :

- § Dès septembre, révision du visuel à la suite de diverses rencontres sur l'édition 2007 et réalisation du Viens Voir 2008;
- § Amélioration de l'autofinancement de 55 % à 62,5 % pour l'exercice (14 182,50 \$ de revenus pour un coût de production de 22 500 \$) dans le budget global de production du Viens Voir;

- § Augmentation du nombre d'organismes qui est passé à 105 diffuseurs (organismes ou créateurs), publiant leurs activités dans le calendrier. Objectif cible de 2006-2007, 24 diffuseurs de plus;
- § Réalisation d'une campagne de promotion conjointe avec le Circuit des arts : Graffiti (2), Quebecor (4), Guide ATR (1), radios (CHNC, CIEU-FM, CJRG, CJMC) et Carnet vacances Baie-des-Chaleurs.

Développement professionnel

Pour une deuxième année consécutive, le MCCCCF a consenti un financement supplémentaire de 25 000 \$ à la coordination du Service de développement professionnel, pour un total de 37 500 \$.

À l'automne 2008, le CCG a effectué l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice, madame Sylvie Desrochers. Elle a effectué deux rencontres du comité de formation continue afin d'analyser les demandes du milieu et de voir à la mise en œuvre de la Politique de formation continue.

Le service a organisé 24 activités de formations et perfectionnement individuel. Grâce à ces activités de formations, nous avons contribué au développement professionnel de 161 créateurs et travailleurs culturels.

Dates	Formations	Taux de satisfaction	Nombre de participants
20 avril 2008	Autoproduction et production d'un album	92,80 %	6
Avril 2008	Perfectionnement et danse Salsa	Très bon	2
27 avril 2008	Concevoir un atelier pour le milieu scolaire	88,60 %	16
3 mai 2008	Présence sur scène	94,70 %	13
9 au 11 mai 2008	Mise en scène de textes littéraires	96,90 %	7
30 mai au 1 ^{er} juin 2008	Ma première page Web avec Dreamweaver	92,70 %	5
18 au 23 juin 2008	Peindre à l'huile selon la méthode des grands Maîtres	Excellent	2
30 août au 1 ^{er} septembre 2008	<i>In situ, de visu</i>	89,30 %	6
20 septembre 2008	Gestion de projets culturels	91,80 %	14
3 au 5 octobre 2008	Photographie d'œuvres d'art et Photoshop	94,60 %	10
Septembre 2008 à mars 2009	Perfectionnement écriture dramatique	Excellent	1
5 au 7 septembre 2008	Approfondissement en Haïku	Excellent	1
20 au 23 mars 2009	Direction photo	89,30 %	10
21 et 22 mars 2009	Au bout du conte	90,40 %	10

Dates	Formations	Taux de satisfaction	Nombre de participants
7 et 8 février 2009	Art du modèle vivant	97,30 %	12
21 et 22 février 2009	Photoshop et gestion de dossiers d'images	84,50 %	8
28 février et 1 ^{er} mars 2009	Initiation au travail graphique	84,90 %	7
3 et 4 juin 2009 (reporté)	Entretien ménager préventif des maisons historiques		6
31 janvier et 1 ^{er} février 2009	Optimisation caméra et ordinateur Mac	96,50 %	6
26 au 28 janvier 2009	Techniques de travail des matériaux composites	Excellent	1
15 au 17 avril 2009	Billes de verre au chalumeau		1
22 et 23 janvier et du 18 au 20 février 2009	Étapes de création et de confection d'un vêtement	Excellent	2
14 et 15 février 2009	Soudure en sculpture	Excellent	1

Nous avons également effectué une étude d'impact de la formation continue et élaboré des outils d'accompagnement.

ADMINISTRER

Gestion des ressources financières

- § Réflexion sur la gouvernance et politique de gestion de finance (résultat : résolution sur la délégation de pouvoir et quelques changements sur les procédures comptables);
- § Adoption des orientations budgétaires 2009-2010;
- § Appel d'offres pour la sélection d'une firme comptable.

Gestion des ressources humaines

Mise en œuvre des politiques de ressources humaines et réalisation de diverses formations :

- § Formation aux employés du CCG en français correctif le 30 janvier et le 6 février;
- § Accompagnements, par le CLD de la MRC de Bonaventure, de la direction sur la gestion financière;
- § Formation en secourisme pour madame Élise Bujold, le 10 novembre 2008;
- § Stage de perfectionnement de trois semaines pour la direction concernant les politiques culturelles (Observatoire sur les politiques culturelles à Grenoble).

Rencontre des employés et des membres du conseil d'administration en décembre 2008 : évaluation-bilan du plan d'action, atelier sur le CCG comme organisme « vert » et atelier sur la mise en place d'un événement reconnaissance.

Début de réflexion concernant la mise à jour de la Politique salariale – annexe sur les descriptions des tâches du personnel.

Gestion des ressources matérielles

Déménagement et aménagement des nouveaux locaux en juin 2008.

Gestion du bâtiment.

L'équipe du CCG



□ □ À la direction générale
§ Annie Chénier

□ □ Aux communications et services aux membres
§ Serge Arsenault

□ □ Au développement professionnel
§ Sylvie Desrochers

□ □ Au développement du tourisme culturel
§ Joël Gauthier (VVAP)
§ Janie Poirier, soutien administratif

□ □ Au secrétariat et à l'administration
§ Élise Bujold

Comités de concertation



COMITÉS INTERNES

Comité du Circuit des arts visuels et des métiers d'art de la Gaspésie

Nathalie Boissonnault, arts visuels, MRC de Bonaventure

Jacques Bodart, métiers d'art, MRC d'Avignon

Claude Côté, arts visuels, MRC de la Côte-de-Gaspé

Gilles Côté, arts visuels, MRC Rocher-Percé

Édith Jolicoeur, métiers d'art, MRC d'Avignon

Louiselle La Brie, métiers d'art, MRC du Rocher-Percé

Pierre Langlois, CIDTG (*jusqu'en août 2008*)

Coordonné par : Joël Gauthier, agent de développement en tourisme culturel

Comité de formation continue

Jacques Bodart, représentant des artistes

Doris Boissonnault, CLE Bonaventure (représentant Emploi-Québec)

Annie Chénier, directrice générale du CCG

Louise Cyr, représentante des organismes culturels

Guylaine Langlois, administratrice du CCG

Maryse Nicole, MCCCCF

Coordonné par : Sylvie Desrochers, coordonnatrice au Service de développement professionnel

Comité consultatif sur le développement des arts et lettres

Guylaine Langlois, Centre d'artistes Vaste et Vague et administratrice du CCG

Gilles Côté, artiste et administrateur du CCG

Alain Bernier, arts médiatiques et mandataire-conseil à la CRÉ

Mireille Allard, Productions À tour de rôle

Jacques Saintonge, Productions À tour de rôle

Martin Roy, Festival Musique du Bout du Monde

Alan Côté, artiste et Festival en chanson de Petite-Vallée

Jacques Bodart, artisan et administrateur du CCG

Lucie Fauteux, Regroupement des auteurs de la Gaspésie

Virginie Dugas, Maximum Blues

Antoine Audet, agent de concertation et de développement à la CRÉ

Maryse Nicole, MCCCCF

Coordonné par : Annie Chénier, directrice

Serge Arsenault, agent de communication

REPRÉSENTANT

Mandataire-conseil « Culture Gaspésie » à la Conférence régionale des élu(e)s

Michel Duclos

Le conseil d'administration



Exercice 2008-2009

Pascal Alain, président
Secteur du patrimoine
MRC d'Avignon

Guylaine Langlois
Secteur des arts visuels
MRC d'Avignon

Frédéric Vincent, vice-président
Multisectoriel
MRC de Bonaventure

Line Arsénault
Secteur des métiers d'art
MRC Bonaventure

Francis Pelletier, secrétaire-trésorier
Secteur du livre
MRC de la Haute-Gaspésie

Sébastien Lévesque
Secteur du patrimoine
MRC de la Côte-de-Gaspé

Michel Duclos
Multisectoriel
MRC du Rocher-Percé

Gilles Côté
Secteur des arts visuels
MRC du Rocher-Percé

Jacques Bodart
Secteur des métiers d'art
MRC d'Avignon

Information sur le processus électoral



À chaque assemblée générale annuelle du CCG, les membres doivent procéder à l'élection d'administrateurs et d'administratrices pour pourvoir les postes en élection.

Soulignons d'abord que les articles 12, 13, 15 et 16 de nos règlements généraux précisent que :

- § Le conseil d'administration est composé de neuf membres;
- § Au moment de l'élection, l'assemblée générale des membres devrait tendre à une représentation équitable des différents territoires de MRC et des différents secteurs d'activités culturelles;
- § Le nombre d'administrateurs et d'administratrices provenant d'une même MRC et siégeant sur le conseil d'administration doit être limité à un maximum de trois;
- § L'élection se fait poste par poste;
- § Tout administrateur ou administratrice sortant(e) est éligible s'il ou elle possède les qualifications requises, et ce, jusqu'à un maximum de trois mandats consécutifs ou pour un maximum de six ans.

Aujourd'hui, le 30 mai 2009, les mandats des administrateurs et des administratrices occupant les postes 6, 7, 8 et 9 viennent à échéance et vous pourrez y poser votre candidature si vous possédez les qualifications requises.

Les administrateurs et les administratrices restant en poste jusqu'en 2009-2010 sont :

MRC	Secteurs d'activité	Administrateurs et administratrices
Avignon	Patrimoine	Pascal Alain (poste 1)
Avignon	Métiers d'art	Jacques Bodart (poste 2)
Bonaventure	Métiers d'art	Line Arsenault (poste 3)
Haute-Gaspésie	Littérature	Francis Pelletier (poste 4)
Bonaventure	Multisectoriel	Frédéric Vincent (poste 5)

Élection des administrateurs 2009-2010

Si vous souhaitez poser votre candidature à l'un des postes vacants, vous serez invité à compléter un bulletin de mise en candidature et à le placer dans la case qui correspond à votre MRC d'appartenance et à votre secteur d'activité culturelle. Votre candidature devra être soutenue par deux membres en règle du Conseil de la culture.

Proposition de démarche pour les ateliers

L'équipe du Conseil de la culture de la Gaspésie vous propose, pour l'AGA 2009, les ateliers-conférences suivants :

La médiation culturelle en contexte de développement territorial

L'objet de cet atelier sur la médiation culturelle est de présenter l'état de la réflexion québécoise sur une stratégie d'intervention et d'action qui prend de plus en plus d'importance sur la scène du développement culturel. Notre conférencier propose à la fois un regard académique et d'action en combinant des éléments réflexifs sur la définition du champ de la médiation – ses dimensions, ses caractéristiques, les enjeux et les défis qu'elle pose –, à des expériences concrètes et pertinentes.

Personne-ressource : Jean-Marc Fontan, UQAM

Culture et tourisme, des outils pour vous!

Quels sont les services à la disposition des membres du Conseil de la culture et de l'ATR en matière de tourisme culturel? Comment tirer profit des nombreux visiteurs qui fréquentent la Gaspésie chaque année? Quels sont les avantages d'être membre de l'ATR? Voilà une belle occasion de rencontrer le personnel du Conseil de la culture et de l'Association touristique régionale, d'en apprendre plus sur leurs services et de mieux connaître les outils disponibles pour séduire les visiteurs.

Personne-ressource : Joël Gauthier, agent de développement en tourisme culturel

Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie

Cet atelier est réservé aux membres potentiels du Réseau. Au cours de l'année 2008-2009, le comité de suivi a piloté une étude touchant plusieurs aspects, dont l'analyse des besoins du milieu, la réflexion sur l'organisation, le financement du Réseau et l'élaboration des outils de gestion. Cette rencontre nous permettra de recevoir vos questions et vos commentaires sur la mise en place du Réseau.

Personne-ressource : Sandra Gauthier, présidente du comité

Rencontre personnalisée - Pas besoin d'aller loin pour avancer!

Vous êtes un créateur ou un travailleur culturel? Vous avez besoin d'approfondir vos connaissances dans un domaine qui touche votre secteur de pratique, la gestion de votre carrière ou de votre entreprise? Vous ne savez pas trop comment vous y prendre? L'idée d'une formation de groupe ou d'un perfectionnement individuel, ici ou ailleurs, vous intéresse? Sylvie Desrochers du Service de développement professionnel vous invite à prendre rendez-vous pour une rencontre individuelle, afin de répondre à toutes vos questions concernant cette formation qui vous permettra d'aller plus loin. N'hésitez pas! Avancez!

Personne-ressource : Sylvie Desrochers, coordonnatrice au Service de développement professionnel

Ateliers	Couleur	Responsable	Lieu
La médiation culturelle en contexte de développement territorial	Bleu	Serge Arsenault	Salle de spectacle
Culture et tourisme, des outils pour vous!	Jaune	Joël Gauthier	Salle d'exposition
Réseau muséal et patrimonial de la Gaspésie	Rouge	Sandra Gauthier	Salle de réunion
Rencontre personnalisée - Pas besoin d'aller loin pour avancer!	Présentez-vous à l'heure convenue	Sylvie Desrochers	Bibliothèque

Grandes lignes du plan d'action



Le processus de planification stratégique de 2004 du Conseil de la culture de la Gaspésie a permis la mise à jour de la mission et des objectifs généraux de la corporation. À la suite de la réalisation du bilan 2004-2007, le conseil d'administration a effectué la mise à jour du plan d'action.

Mission du Conseil de la culture de la Gaspésie

Promouvoir et défendre les intérêts du milieu culturel, tout en travaillant à favoriser une meilleure visibilité de l'offre culturelle gaspésienne et à en assurer le développement.

L'information et la promotion

Informar le milieu culturel, stimuler et reconnaître l'excellence dans le domaine des arts et de la culture ainsi que promouvoir une meilleure visibilité de l'offre culturelle gaspésienne.

Voir à la mise en œuvre du plan de communication du Conseil de la culture de la Gaspésie :

- § Mieux faire connaître le CCG et les services aux membres pour susciter l'adhésion de la communauté;
- § Offrir une visibilité aux membres afin d'augmenter le revenu des créateurs et de sensibiliser les entreprises et les Gaspésiens à l'achat de produits artistiques. *Nouveau;*
- § Positionner la culture comme priorité régionale auprès des partenaires locaux et régionaux;
- § Sensibiliser les élu(e)s municipaux et scolaires à l'importance de la culture et à la réalité des créateurs afin de favoriser les investissements budgétaires. *Nouveau;*
- § Promouvoir les activités culturelles sur le site de la Zone culturelle (calendrier);
- § Agir comme relayeur d'informations pour les membres;
- § Évaluer l'opportunité de mettre sur pied un événement « reconnaissance » afin d'augmenter, en autres, la visibilité du Prix CALQ. *Nouveau.*

La concertation

Concerter les créateurs et les organismes culturels gaspésiens.

Consolider et susciter des rencontres de réflexions et d'échanges sur le développement culturel :

- § Constituer, au besoin, des comités sectoriels ou la tenue d'événement pour répondre à des problématiques particulières (ex. : comité spécial en métiers d'art, forum, colloque, etc.);
- § Réaliser une tournée régionale des membres chaque automne. *Nouveau;*
- § Participer, au besoin, aux rencontres des agents VVAP;
- § Organiser des ateliers lors des assemblées générales annuelles.

La représentation et le rôle-conseil

Représenter le milieu culturel auprès des instances politiques, socio-économiques, régionales et nationales ainsi que soutenir et conseiller les créateurs dans leurs démarches artistiques et professionnelles.

Représenter les organisations culturelles et les créateurs auprès des instances socio-économiques et des associations nationales et ainsi, assurer auprès de ceux-ci, un accompagnement dans leurs projets culturels :

- § Assurer un soutien professionnel aux artistes dans le cadre de l'entente de coopération du CALQ et agir comme aide-conseil dans les projets culturels locaux et régionaux;
- § Collaborer activement à l'organisation d'événements régionaux dans le secteur culturel (forum, rencontre culture-éducation, etc.);
- § Collaborer auprès d'organismes jeunesse dans le développement culturel émergent (programme en arts, lettres et médias, Place aux jeunes, Carrefour jeunesse emploi, etc.);
- § Participer à l'élaboration d'études, de recherches, d'enquêtes en matière de culture et agir comme aide-conseil auprès des partenaires (MCCCF, EQ, CRÉ, etc.);
- § Assurer une veille dans la couverture journalistique et la mission régionale des Sociétés d'État (médias) ainsi que défendre et mobiliser le milieu culturel. *Nouveau;*
- § Favoriser les lieux d'échanges avec le secteur scolaire, en étroite collaboration avec le MCCCF et les partenaires régionaux. *Nouveau;*
- § Participer aux rencontres et représenter le milieu culturel auprès de la Conférence régionale des élu(e)s;
- § Représenter le milieu culturel auprès des partenaires locaux, régionaux et nationaux et contribuer à susciter des rencontres d'échanges sur des problématiques particulières (ex. : Emploi et formation, tourisme culturel).

Le développement

Contribuer au développement culturel, social et économique de la région.

Voir à la mise en œuvre du plan de développement en matière de tourisme culturel en fonction du financement disponible :

- § Contribuer au développement et à la consolidation des institutions muséales en collaboration avec les partenaires régionaux. *Nouveau;*
- § Consolider et développer le Circuit des arts visuels et des métiers d'art de la Gaspésie;
- § Mettre en œuvre la stratégie de mise en marché du tourisme culturel estival;
- § Sensibiliser les milieux culturels et touristiques au tourisme culturel;
- § Soutenir et informer les milieux culturels et touristiques de la valeur ajoutée du tourisme culturel.

Réévaluer le Politique de formation continue, le plan d'action et le mode de fonctionnement en regard du financement disponible :

- § Susciter une rencontre par année avec les partenaires (Emploi-Québec, CRÉ, MCCCF, etc.) sur la formation continue et l'emploi;

- § Évaluer, annuellement, les besoins des travailleurs culturels afin de déterminer les priorités en formation continue;
- § Organiser de deux à huit formations par année pour les travailleurs culturels;
- § Évaluer la satisfaction des travailleurs culturels et artistes en matière de formation continue.

Le regroupement et le rassemblement

Regrouper les créateurs et les organismes culturels gaspésiens :

- § Maintenir le membership stable;
- § Mettre en œuvre la Politique des membres;
- § Mettre à jour annuellement la base de données des membres et assurer la poursuite de sa diffusion;
- § Poursuivre la représentation sectorielle et territoriale ainsi que la participation active des membres à la vie associative;
- § S'assurer d'une bonne représentation d'artistes professionnels au sein du conseil d'administration.

L'administration

Assurer une saine gestion de l'organisation.

Gestion des ressources financières :

- § Maintenir la présentation des états financiers de l'organisme (budget équilibré) accompagné de prévisions budgétaires.

Gestion des ressources humaines :

- § Mettre en œuvre l'ensemble des politiques en matière de gestion des ressources humaines;
- § Politique salariale;
- § Plan de développement des ressources humaines;
- § Guide des conditions de travail;
- § Favoriser la participation et l'interaction entre le personnel et le conseil d'administration par une rencontre annuelle d'évaluation, de formation ou de planification.

Gestion des ressources matérielles :

- § Étudier la faisabilité financière d'acquérir un bâtiment ou s'assurer de l'amélioration des conditions actuelles. *Nouveau.*